

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 4 • 22 JANVIER 2021 • CHF 3.-

**Equateur. Andres Arauz dans le sillage de Rafael Correa pour la présidentielle** page 5



**Votation du 7 mars: faut-il confier notre identité électronique au privé?** page 2



## Mendicité criminalisée

Ressortissante roumaine issue d'une famille extrêmement pauvre, Madame Violeta-Sibianca Lăcătuș a 19 ans lorsque faute d'emploi, elle se retrouve à demander l'aumône dans les rues de Genève en 2011. Le 22 juillet, la police lui inflige une amende de 100.-, en application de l'article 11a de la loi pénale genevoise prohibant la mendicité. Au passage, elle est fouillée et un «magot» de 16 francs et 75 centimes est découvert dans ses poches. Dans les deux années qui vont suivre, Mme Lăcătuș se verra infliger huit autres amendes du même montant par ordonnances pénales et subira deux gardes à vue pour un total de six heures.

Elle fera opposition. En janvier 2014, le Tribunal de police du canton la déclare coupable de mendicité. Il la condamne à une amende de 500.-, assortie d'une peine privative de liberté en cas de non-paiement et confirme la confiscation des 16 francs et 75 centimes. Elle fait alors appel auprès de la chambre pénale d'appel et de révision de la Cour de justice du canton. Et sera déboutée. D'où sa dernière tentative devant le Tribunal fédéral, avec un recours contre la décision de la chambre pénale d'appel. Il sera rejeté en mars 2015. L'infortunée est ensuite détenue à la prison de Champ-Dollon pour non-paiement de l'amende.

Passée par la case prison, pour avoir dans la misère tendu la main et été dans l'impossibilité de payer une amende, elle porte l'affaire devant de la Cour européenne des droits de l'homme. L'instance rend son verdict\* lundi dernier: «La mendicité constituait pour elle un moyen de survivre. Placée dans une situation de vulnérabilité manifeste, la requérante avait le droit, inhérent à la dignité humaine, de pouvoir exprimer sa détresse et essayer de remédier à ses besoins par la mendicité». En outre, la Cour estime que «la sanction infligée à la requérante ne constituait une mesure proportionnée ni au but de la lutte contre la criminalité organisée, ni à celui visant la protection des droits des passants, résidents et propriétaires des commerces». En vertu de l'article 8 de sa Convention (droit au respect de la vie privée et familiale notamment), la Cour condamne la Suisse à verser à la requérante 922 euros (1000.-) pour dommage moral. Enfin, elle conclut que l'ingérence commise sur Mme Lăcătuș dans l'exercice de ses droits protégés par l'article 8 n'était pas «nécessaire dans une société démocratique». Il semble qu'elle le soit dans la nôtre.

Jorge Simao

\* Les parties ont désormais trois mois pour demander le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre de la Cour européenne...

# Les indécentes festivités de Frontex

**DROITS HUMAINS • L'Agence européenne des gardes-frontières et des gardes-côtes (Frontex), dont la Suisse est membre, a organisé des festivités à 2,1 millions d'euros pour son personnel entre 2015 et 2019.**

En cause, la journée des gardes-frontières et des gardes-côtes, selon le journal en ligne *EU Observer*. Il s'agit d'un grand raout annuel, rassemblant à la fois le personnel du siège de l'agence, des gardes-frontières des pays membres déployés sur les opérations Frontex, mais aussi, business oblige, des représentants des entreprises partenaires de l'agence. Présentée officiellement comme un événement de réseautage, la journée comprend des rencontres sportives, des compétitions de tir. Mais aussi des activités au caractère plus surprenant comme un concours photo de la meilleure prise de vue des gardes-frontières au travail. Ou encore des «exercices d'identification des passeurs», ajoute le média européen.

## Banquet à gogo

Alors que les exilé.e.s subissaient de plein fouet en 2015 profonde crise de l'accueil et de l'asile sur le continent européen, Frontex et ses invités envoyaient aux contribuables une ardoise de 94'000 euros pour un dîner au cœur du parc royal de Łazienki, non loin du siège de l'agence à Varsovie. Au total, l'édition 2015 de la journée des gardes-frontières et des gardes-côtes aurait coûté plus de 360'000 euros.

Cette année-là, la liste des invités de l'agence comptait 800 noms, alors qu'elle avait moins de 700 employés. 800 c'est aussi, selon l'OIM, le nombre de personnes décédées en 2015 alors qu'elles tentaient de gagner l'Europe via la Méditerranée orientale. Mais loin de constituer l'exception, ni de provoquer la honte, les festivités grandioses organisées en 2015 ont été réitérées les années suivantes.

## «Frontex Party» en série

Environ 370'000 euros en 2016, 340'000 euros l'année suivante, 580'000 euros (2018) et près de 495'000 euros pour 2019 ont été dépensés sur le même événement. Ne lâchant pas la présentation très professionnelle de cette journée festive, l'agence n'a pas hésité à emmener ses convives sur le terrain. Toujours selon l'enquête d'*EU Observer*, l'édition 2018 de la célébration s'est tenue à Sopot. Ce port de plaisance marque la frontière extérieure de l'espace Schengen avec la Russie, Sopot. Il a été pour l'occasion le théâtre d'un exercice grandiose conduit par la marine polonaise devant les invités de Frontex.

Pour l'édition 2019, les agapes ont eu lieu à Arłamów, autre ville polo-



Membre de Frontex, en nouvel uniforme, en patrouille conjointe avec la police grecque à Kastania.

rockcohen

naise frontière de l'espace Schengen, située à un jet de pierre de la frontière ukrainienne. Une région de passage pour de nombreuses personnes venues chercher une vie meilleure en Europe. Cette fois-ci, une rencontre entre le controversé Fabrice Leggeri<sup>1</sup>, directeur exécutif de Frontex depuis 2015, et Petro Tsygalka, général des gardes-frontières ukrainiens. L'événement a donné lieu au renouvellement et au renforcement de la coopération entre l'Ukraine, partenaire de l'agence depuis 2007, et Frontex. L'agence s'est félicitée du déploiement de fonctionnaires ukrainiens sur ses opérations et de leur participation aux formations, ateliers et autres activités. Ces derniers points étant à mettre en relation avec l'adhésion de l'académie des gardes-frontières ukrainiens au réseau de partenaires académiques des instituts de formation de gardes-frontières de l'Union Européenne.

## Budget en expansion

Faire flamber le budget, y compris pour des festivités, ne semble pas faire peur à l'agence. Et pour cause, son budget fait l'objet d'une telle expansion compte parmi les agences les mieux financées de l'Union Européenne. Avec 460 millions d'euros en 2020, elle devrait voir ses finances gonfler au moins jusqu'en 2027. Une expansion qui ne date pas d'hier.

Créée en 2005, Frontex ne comptait à sa création qu'un budget d'environ 5 millions d'euros. Elle n'était alors pas propriétaire de son matériel ni n'avait d'agents propres. Seules les mises à disposition de personnels et de matériel des Etats membres lui permettaient de déployer ses opérations.

Depuis 2016, l'agence a ses propres agents, son matériel et a clairement augmenté ses effectifs. Si les procédures d'asile et d'accueil sont sous-financées à travers l'ensemble du continent, ce n'est pas le cas des gardes-frontières. Avec entre 1000 et 1500 agents déployés en permanence, Frontex devrait se doter d'une force de 10'000 fonctionnaires en 2027. La Suisse y participe, à hauteur de 75 agents mobilisés pour Frontex chaque année. Et par une contribution annuelle de 25 millions de francs, laquelle devrait passer à 85 millions en 2027. Une participation s'étendant aussi aux formations des gardes, à l'aide à la détection de faux documents de voyage. Sans taire le partage de données des personnes migrantes via des fichiers communs.

## Violation des droits humains

Mais malgré la transparence et l'attachement aux droits fondamentaux affichés sur son site internet, les plaintes s'accumulent contre Frontex: «non-respect du droit d'asile, entraves au droit de quitter tout pays, mauvais trai-

tements et actes de violence, discriminations, manque de transparence en matière de protection des données personnelles... Depuis des années, les refoulements violents - voire mortels - d'exilé.e.s à la frontière gréco-turque, sont notoires et documentés, y compris par Frontex» dénonce dans un communiqué de décembre 2020, le réseau associatif Migreurop. Ce dernier compte des membres dans de nombreux points des frontières Schengen.

De plus, le siège de Frontex a fait l'objet d'une perquisition le 12 janvier dans le cadre d'une enquête de l'Olaf (Office européen de lutte anti-fraude) sur des refoulements en Mer Egée. Des affaires d'une gravité certaine, qui n'ont pas empêché Frontex de booster sa communication. Une vidéo viriliste à souhait a été diffusée début janvier sur Twitter pour présenter sur un ton très kitsch le nouvel uniforme des gardes de l'Agence. Comme pour les festivités bling-bling de 2015-2019, on voit que l'agence ne recule devant rien pour soigner sa réputation. ■

Nicanor Haon

<sup>1</sup> En novembre dernier, les sociaux-démocrates au Parlement européen ont demandé la démission de Fabrice Leggeri. En cause, des tirs sur migrant.e.s, la destruction des moteurs des bateaux, le refoulement des personnes en mer par des gardes-côtes grecs notamment. Niant l'implication de ses agents, F. Leggeri a alors annoncé que le recrutement d'observateurs des droits humains avait été reporté, ndlr.

# Identité électronique contrôlée par le privé?

**SUISSE** • Le 7 mars, le peuple se prononcera sur le projet de loi fédérale concernant les services d'identification électronique (LSIE) défendu par le Conseil fédéral. Le débat revêt une importance fondamentale pour la protection de nos données personnelles.

Conçue en 2017, cette loi en projet offrira la possibilité aux internautes de faire viser leur identité numérique afin de la garantir auprès de services en ligne – administration publique, sites de vente... Mais la gestion en reviendrait au secteur privé et ouvrirait donc la voie à de possibles dérives. On sait le penchant avéré du privé et des GAFAM dans leur volonté de mainmise à se servir de ces données dans des buts commerciaux ou de profilage. Une alliance regroupant partis, syndicats et associations alerte sur les risques de la nouvelle législation.

## Un plan apparemment simple

Avez-vous déjà vécu l'obligation de posséder une identité électronique permettant de vous identifier sur le net auprès d'entreprises ou d'administrations? La LSIE encadrera la création et la gestion par des acteurs privés d'un e-ID (identification électronique). Ce moyen technique de vous identifier sur le web, dont la modalité exacte n'est pas encore connue, pourrait consister en un code alphanumérique ou une application. Ainsi, lorsque vous souhaitez acheter sur la toile des biens réservés aux personnes majeures ou demander un document officiel à l'administration, rien ne sera plus «simple».

Prenons le cas fourni sur le site de la Confédération. Félix souhaite se doter d'une identité électronique. Il se rend auprès d'un «organisme agréé par l'Etat comme fournisseur d'e-ID's» (autrement appelé entreprise). Sa demande est transmise à un site fédéral. Ce dernier vérifie sa véritable identité et s'assure qu'il souhaite bien qu'elle soit transmise à l'entreprise. Vérifications faites, Félix se voit délivrer son e-ID. Imaginons qu'il souhaite à présent acquérir un jeu vidéo et que le site de vente lui demande s'il a l'âge requis. Le vendeur prend alors contact avec le fournisseur de l'e-ID. A son tour, celui-ci s'assure auprès de Félix qu'il souhaite bien transmettre son âge, et pourrait



87% des Suisses voudraient que le passe électronique soit émis par l'Etat, contre 2% par le secteur privé.

Pixabay

ainsi conclure la transaction «en toute sécurité». Qu'est-ce qui pourrait clocher, en sachant que l'Etat encadrerait par la loi et surveillerait le fonctionnement de ces passeports du monde virtuel?

## Etat garant des droits populaires

Le projet de loi sur l'e-ID, naît en mai 2015 avec l'ouverture par l'Office fédéral de la police d'une «consultation informelle» sur les systèmes d'identification électroniques. Un an plus tard, le Conseil fédéral charge le Département de justice et police de lui soumettre un projet de consultation en la matière. Il précise, à ce moment-là, que l'idée d'une e-ID développée et possédée par l'Etat a été exclue car «cette solution ne permettrait pas de s'adapter à l'évolution rapide et dynamique de la technologie et au comportement des utilisateurs et serait en concurrence avec des solutions novatrices du marché». Après consultation, un texte définis-

sant le cadre juridique d'une e-ID fournie par des acteurs privés et contrôlée par l'Etat, est adopté par les deux chambres, en septembre 2019.

Alors que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, une «alliance citoyenne» lance un référendum. Elle réunit des associations comme la Société numérique (SN), Campax ou Public Beta, partis politiques (PS, Verts, Verts libéraux et Parti Pirate) et syndicats (Syndicom, SSP, USS). A ses yeux, le projet de loi ne refléterait pas la volonté populaire. Selon un sondage de SN (mai 2019), si 43% des personnes interrogées souhaitaient obtenir une e-ID dans les trois prochaines années (39% déclarent ne pas en avoir besoin), 87% voudraient qu'elle soit émise par l'Etat, contre 2% par le secteur privé. D'après ces données, s'il existe bien une demande - minoritaire - d'identité électronique, rares sont les personnes à vouloir la confier au privé.

Il faut croire que les garanties

apportées jusqu'à présent par ce dernier en matière de protection de la vie privée n'ont pas établi de liens de confiance. A ce stade, inutile de citer les noms de grands acteurs du web, ceux des «réseaux sociaux», et autres plateformes. Qui leur génère d'importants bénéfices par la revente ou l'utilisation de nos données personnelles à des fins publicitaires notamment.

Pour l'alliance, il ne s'agirait pas de s'opposer à un développement technique, sécurisant et facilitant nos actions et transactions en ligne, mais plutôt de garantir la confiance dans celui-ci. «La création d'un passeport numérique en mains privées est une attaque contre la souveraineté de l'Etat. Notre engagement pour la défense de la souveraineté démocratique dans l'espace numérique n'est pas une opposition aux progrès technologiques. Au contraire, il est la condition de la confiance des citoyens en ce progrès», déclare Nuria Gorrite, Présidente du Conseil

d'Etat vaudois (PS).

Face à ce comité existe une autre alliance d'orientation néolibérale. En effet, si l'on doit l'adoption du projet par le Conseil national aux voix de la droite (UDC, PLR, PDC, PBD), d'autres acteurs font également campagne pour le oui. Au sein d'une «Alliance pour une e-ID suisse» on trouve notamment eGov Suisse, association «favorisant la promotion de l'innovation dans la cyberadministration», le lobby Economiesuisse et Digital Switzerland. Cette dernière se présente comme «une initiative multipartite à l'échelle de la Suisse créée à partir de la vision partagée de plus de 150 membres pour renforcer la position de la Suisse en tant que pôle d'innovation de premier plan.»

Parmi ces membres, on relève sans surprise de grands acteurs de la toile, dont les GAFAM, Google, Facebook, AWS (Service web d'Amazon). Sans oublier des banques comme Credit Suisse (CS) et UBS. Ou encore des compagnies d'assurances telles que Zurich, la Vaudoise ou Swiss Life.

## «Suisse SA»

En somme, parmi les soutiens d'une loi censée nous faire naviguer avec plus de «sécurité» et de «facilité», se trouvent des acteurs qui soit font usage ou commerce de nos données, soit pourraient avoir intérêt à en savoir plus sur nous avant de nous accorder un prêt ou une assurance. Ajoutons qu'un consortium, Swiss Sign se serait proposé pour fournir des e-ID. Or, il est composé de «sociétés proches de l'Etat», d'établissements financiers, de compagnies d'assurances et de caisses-maladie. On y relève la présence CS, UBS, Zurich, la Vaudoise et Swiss Life...

En attendant que le peuple s'exprime par les urnes, reste à se demander pourquoi en soutenant un tel projet, certains ne font-ils pas campagne directement sous leur véritable identité? ■

Jorge Simao

# Trois générations pour une obsolescence

**GENÈVE** • Les habitant.e.s. de la Ville voteront le 7 mars sur un projet de parking au centre, en échange d'une piétonnisation de quelques rues.

A quoi a-t-on affaire avec le projet de parking «Clé-de-Rive», soumis au vote des habitantes et habitants de la Ville de Genève? A une relique. Un souvenir. Un document à archiver, qui date d'un temps où l'urgence climatique n'avait pas encore été proclamée par la Ville et le Canton, où la population n'avait pas encore exprimé son choix pour des modes de transports plus doux que la bagnole, où elle n'avait pas encore voté la loi sur la mobilité «cohérente et équilibrée» et n'attendait pas encore qu'on la mette en œuvre.

## Aspirateur à cylindrées

Le parking proposé serait, avec ses 498 places sur six niveaux (plus 388 places pour deux-roues motorisés) un véritable aspirateur à voitures, attirant de la circulation automobile en ville, alors que les sept parkings voisins, dont la fréquentation est en baisse constante, disposent d'un nombre suffisant de places libres toute l'année. Pour faire avaler ce projet ringard (et privé) à une population qui n'en a pas besoin (c'est la Ville qui vote, pas Anières ou Vandœuvres), le

promoteur l'a recouvert d'un joli nappage sucré: une «zone piétonne» – ou plutôt ce qui est présenté comme telle, au prix de l'abattage de 69 arbres en violation du moratoire voté par la Ville de Genève sur la coupe des arbres.

Une zone piétonne, vraiment? En réalité, la seule vraie piétonnisation proposée est celle de la première partie de la rue Pierre-Fatio; la rue d'Italie, soi-disant à priorité piétonne, constituera l'axe principal de passage des nombreuses lignes TPG dans le secteur, avec ses nuisances et ses dangers évidents pour les piéton.ne.s. Et le boulevard Helvétique sera transformé en véritable autoroute urbaine avec l'ajout d'une voie de circulation automobile. Nous sommes partisans de la création d'une zone piétonne. Mais d'une vraie.

## Pour une réelle zone piétonne

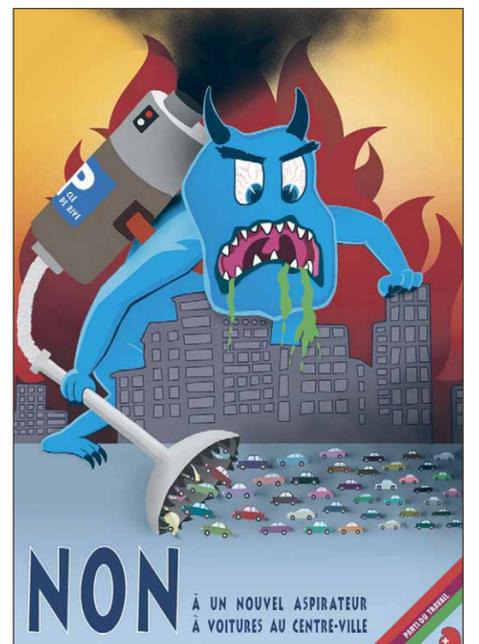
Nous refusons ce parking obsolète, mais prévu pour durer au moins 65 ans - trois générations... c'est long, pour une obsolescence - et de nous contenter de la zone piétonne au rabais proposée pour nous le faire avaler. Une initiative a d'ailleurs abouti pour qu'une véritable

zone piétonne soit créée autour de Rive, sans devoir être payée par un parking. On veut des parkings? Qu'on les crée là où le besoin s'en fait sentir: à l'entrée de la ville pas en son centre. Et qu'on les crée en supprimant autant de places en surface qu'on en a enterrées, pas en s'accrochant à une règle de compensation intégrale que le peuple lui-même a révoquée en septembre dernier.

A quoi cela rimerait, de lier la Ville pendant 65 ans à un projet privé qui fleure bon le fétichisme bagnolard des années soixante du siècle dernier, et ne tient aucun compte ni des changements de comportement des habitants, ni de la volonté collective de libérer les villes de l'emprise de l'automobile, ni de l'urgence climatique? Genève a commencé à rattraper son retard dans le passage du «tout automobile» à la «mobilité douce». Elle le fait trop lentement à notre goût, mais au moins elle le fait. Ne la freinons pas dans cet élan, si timoré qu'il nous semble encore. ■

Pascal Holenweg

Paru sur *Cause toujours*, adapté par la rédaction



# Fermeture des écoles et égalité des chances

**SUISSE • La conseillère fédérale Viola Amherd n'exclut plus la fermeture des écoles pour freiner la pandémie. Président du Syndicat des Enseignant.es Romand.e.s (SER), Samuel Rohrbach, livre son point de vue.**

**A**u printemps, la Confédération et les cantons n'avaient pas hésité à fermer les écoles pour éviter la propagation du Covid-19. Au sein de la Task Force suisse et alors qu'au Tessin plus de 500 élèves du secondaire II sont en confinement, certains, comme l'épidémiologiste Marcel Tanner, préconisent dorénavant l'enseignement à distance pour l'école secondaire. Pour les enseignant.es, la fermeture des classes doit être l'ultime recours. Le point avec Samuel Rohrbach, président du Syndicat des Enseignant.es Romand.e.s (SER).

**Faut-il ouvrir ou fermer les classes selon votre syndicat pour éviter les infections au Covid-19 à l'école?**  
**SAMUEL ROHRBACH** Nous souhaitons que les écoles restent ouvertes afin de garantir l'égalité des chances, la qualité de l'enseignement et la socialisation des élèves, éléments qui ont fait défaut lors de la continuité pédagogique à distance de ce printemps. La fermeture des écoles ne devrait se faire qu'en ultime recours, car elle induit des dégâts aussi bien sociaux que psychologiques chez les élèves. Mais il est important que les mesures de protections soient appliquées, voire renforcées si nécessaire: élargissement du port du masque, semaines en demi-classes, vaccination prioritaire possible pour tous les adultes travaillant dans les établissements scolaires, y compris les chauffeurs de bus scolaires. On voudrait aussi que la Confédération reprenne la main dans le secteur scolaire, comme elle le fait dans les autres secteurs.

**En cas de contamination, la fermeture doit pourtant se faire comme on le voit au Tessin. Qu'en pensez-vous?**  
 Cette fermeture au cas par cas fait partie des prescriptions de la Confédération. Du fait de l'apparition du «variant anglais», elle peut même s'élargir aux cas indirects de contamination. Un élève atteint peut ainsi conduire à la mise en quarantaine de vingt camarades, auxquels il faut ajouter les enseignant.es et les parents.

**La conférence latine des chefs d'établissements de la scolarité obligatoire (Claseco) vient juste de se positionner contre la fermeture des écoles obligatoires dans la situation actuelle. Cette décision, qui va dans votre sens, vous conforte-t-elle dans vos positions?**  
 Oui. Il faut dire que nous collaborons aussi avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), qui défend le principe que l'enseignement ait lieu à pleine capacité. En ce qui concerne la vaccination, il faut laisser le libre choix aux enseignant.es et au personnel scolaire de la faire ou non, tout en les invitant à l'effectuer.



**Faut-il vraiment généraliser le port du masque aussi au primaire?**  
 Le port du masque pour les enfants de quatre à huit ans est problématique, du fait de son effet impactant. Pour les apprentissages, il est important que les enfants puissent lire les mimiques de l'enseignant.e. Pour le professeur.e, il est tout aussi important de lire les expressions du visage, et ne pas se limiter au seul contact auditif. Pour toutes ces raisons, il nous apparaît donc qu'il est préférable de garder cette solution pour les élèves plus âgés.

**Nous sommes en pleine période d'examens. Quelles sont vos revendications face aux épreuves à distance?**  
 Pour nous, il est important de mettre en place des règles pour que soit maintenue l'égalité des chances aussi bien pour les écolier.es que pour les apprenti.es. Il nous semble qu'il y a une amélioration de la procédure. Il est aussi important que l'année soit garantie, ce qui implique des examens. On doit aller de l'avant, car on ne peut pas se permettre de faire une année à blanc. Les

règles doivent être rapidement connues afin d'abolir toute incertitude. Au sein des écoles, la confiance et les certitudes doivent être de mise.

**Les Cantons ont fait un bilan plutôt positif de l'enseignement informatique à distance du printemps. Partagez-vous ce point de vue?**

Tout le monde a été pris de court par la pandémie, si bien que l'introduction d'un nouveau matériel informatique n'a pu être complétée par un temps de formation pour les enseignant.es et les élèves. A la rentrée, les professeurs ont dû faire du rattrapage scolaire et de la mise à niveau en plus du travail habituel, sans avoir plus de temps d'être formés aux nouvelles technologies. Il y a donc des améliorations à faire.

Mais il est évident que l'enseignement à distance n'est pas la panacée. Tous les élèves ne disposent pas d'ordinateurs et on ne peut pas obliger les parents à en acheter un. La possibilité d'une mise à disposition d'ordinateurs pour tous impliquerait aussi une réflexion sur les buts et les modalités d'un

tel achat. A l'occasion d'un Sommet des représentants syndicaux et des ministres de l'éducation de l'OCDE sur les professions enseignantes début juin, ceux-ci ont cependant réaffirmé l'importance de l'enseignement en présentiel.

**Pour la rentrée, le Canton de Genève n'a engagé aucun nouvel effectif dans le secteur scolaire. Craignez-vous des coupes à l'avenir dans le système d'éducation?**

Si l'on veut aller de l'avant dans l'éducation, comme dans les autres secteurs, il est primordial d'investir et pratiquer une politique anticyclique. Je crois qu'on pourrait mettre en place un moratoire sur les freins à l'endettement pendant quelques années. La Suisse est un pays riche, qui doit investir pour son avenir. Une baisse des salaires des employé.es de la fonction publique n'est pas non plus une solution, sachant qu'ils.elles sont aussi des acteurs économiques, qui, par leurs dépenses, font tourner l'économie dans un cercle vertueux. ■

Propos recueillis par  
 Joël Depommier

## Dossier enlisé chez Swissport

**GENÈVE • Deux cents employés de Swissport ont manifesté à trois reprises pour s'opposer à la baisse de leur salaire et réclamer une CCT, qui se fait attendre, sur fond de baisse de trafic aérien.**

**D**epuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, le personnel de Swissport Genève, entreprise d'assistance au sol de l'aéroport, n'est plus protégé par une convention collective de travail. Malgré les recommandations de la Chambre des relations collectives de travail (CRCT), qui préconisent la négociation d'une CCT et d'un plan social, la direction a refusé de les appliquer. De plus, les nouvelles conditions d'emploi (temps de travail, flexibilité et salaire) imposées unilatéralement par de nouveaux contrats bas de gamme à signer d'ici au 28 janvier ont été tellement revues à la baisse qu'elles ont provoqué l'indignation des salariés. A terme, certains travailleurs pourraient perdre jusqu'à 1200 francs sur leur traitement. Il est aussi prévu une augmentation de l'horaire, passant de 40 à 41,25 hebdomadaires et des vacances moindres. Face à cette situation, les employés ont par trois fois manifesté leur mécontentement devant

l'aéroport, la dernière ce lundi 16 janvier, avec le soutien des syndicats SSP-Trafic aérien, SEV Gata ou Avenir syndical. Pour justifier ses propositions, la direction fait état de la situation catastrophique de l'aviation, l'entreprise dit avoir connu une baisse de son activité de l'ordre de 75% depuis le début de la crise.

### Swissport inflexible

Lors d'une première rencontre avec la direction le 14 janvier, celle-ci «a fait part de son intention de ne pas revenir en arrière sur les contrats individuels en reconnaissant les situations difficiles qui en découlent. Sur la question d'une CCT de crise, elle a clairement signifié son refus», explique Pablo Guiarino, secrétaire syndical au SEV Gata. Le même jour, une délégation syndicale et du personnel a rencontré le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, en présence de la directrice de l'Office cantonal de

l'inspection et des relations de travail (OCIRT), Christina Stoll, suite à la manifestation. Bilan des courses de la rencontre avec «Super Mauro»? «Sensible aux arguments de la délégation, il a annoncé qu'il allait rencontrer la direction de Swissport dès le début de semaine prochaine. Il a insisté sur l'importance de l'unité syndicale. Le Magistrat a affirmé qu'il allait s'impliquer dans ce dossier pour sortir de cette crise et qu'il reviendrait vers les syndicats pour partager les résultats de ses démarches», précise le SEV-Gata.

«Pour l'heure, il n'y a rien de nouveau, si ce n'est que la direction de Swissport a adressé des courriers internes à ses employés pour leur dire qu'il n'y aurait pas de nouvelle CCT avant longtemps. Le SSP prépare la lutte qui sera longue et dure», explique Jamshid Pouranpir, secrétaire syndical de SSP Trafic aérien. ■

JDr

## Unia veut une meilleure protection dans les EMS

**S**elon les données de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), 2827 personnes sont décédées dans les EMS depuis début octobre, soit 49,2% du total. En tout, plus de 4000 personnes seraient mortes dans les homes depuis le début de la pandémie. Face à cette situation, le syndicat Unia appelle la Confédération et les cantons à prendre des mesures de protection plus efficaces. «En font partie des tests réguliers et exhaustifs sur les résident.es et le personnel soignant. Les personnes positives, soignant.es ou résident.es, devront impérativement être isolées systématiquement», relève Enrico Borelli, coresponsable de la branche des soins d'Unia. Le syndicat veut que du personnel supplémentaire soit mis à disposition pour les tests et les soins, que ce soit en mettant en place des pools de personnel ou en faisant appel à la protection civile, au service civil ou, le cas échéant, au personnel militaire.

Sur le plan économique, il rappelle que le financement des homes et EMS et la clé de répartition des postes dépendent de l'occupation des lits, qui est aujourd'hui en diminution du fait de la pandémie. «Il est à craindre que les coûts et pertes soient répercutés sur le personnel et que des emplois soient supprimés. La Confédération et les cantons doivent agir vite, soutenir financièrement les homes si nécessaire et empêcher toute suppression de postes. Les homes ont besoin de personnel supplémentaire, également à la suite de la pandémie, ceci pour garantir des soins dignes et de qualité», conclut Enrico Borelli. ■

Réd.

# Un ours et un tigre se font des mamours...

**SUISSE • L'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois écologiste, Fernand Cuche, s'oppose à l'accorde de libre-échange entre Suisse et Indonésie.**

Chef de projet chez Economie-suisse, Carmelo Lagana déclare dans le *Matin dimanche* du 10 janvier: «Nous voulons transmettre un message positif qui joue avec une certaine émotion. Ces deux animaux peuvent symboliser la Suisse et l'Indonésie. L'image entend montrer que l'accord accepté par le Parlement est gagnant-gagnant pour les deux pays. Nous voulons montrer que l'accord avec l'Indonésie ne se limite pas aux questions économiques, mais également à d'autres domaines dont le développement durable avec le respect des conditions de travail en vue de l'importation de matières premières en Suisse».

Comme c'est touchant, surtout pour les enfants. Ces malheureux n'ont pas encore le droit de vote. De là à considérer le peuple des votants comme de grands gamins et gamines, je ne franchirai pas le pas par crainte de m'exposer à de sérieux coups de griffes. Pour le choix de l'ours, je comprends; il fait partie de notre mémoire collective; il y a quelques semaines encore, il figurait toujours sur de nombreux biscômes. En plus, il revient au pays après s'être égaré dans des contrées lointaines. Quelle douce surprise pour lui lorsqu'il sortira de l'hibernation, il pourra se délecter d'une huile de palme spécialement

choisie pour lui par son ami le tigre. Le tigre d'Asie est un fauve connu, que dis-je, un seigneur. Chez nous, il s'est manifesté dans plusieurs stations-service. Vous en souvenez-vous? «Mettez un tigre dans votre moteur». Peut-être pourrions-nous lui offrir une seconde vie en le faisant figurer sur tous les emballages de denrées alimentaires qui contiennent de l'huile palme?

## Les animaux se donnent la patte

En quête d'information sur la production de cet oléagineux, j'ai découvert une réalité éloignée d'un accord de libre-échange où tout baignerait dans l'huile, selon les propos des milieux économiques et du Conseil fédéral. Oui, le tigre est emblématique de l'Indonésie. A l'époque ils étaient plus nombreux que les ours en Helvétie, disposant de surfaces nettement plus grandes. Mais son territoire est devenu extrêmement réduit en raison de la déforestation pour l'agriculture et les plantations. Vous y ajoutez le braconnage et il restait entre 400 et 500 individus en 2018. Si leur nombre devait continuer à chuter, les jours du tigre de Sumatra seraient comptés. A-t-il eu le courage d'en parler à son ami l'ours d'Helvétie? Ce dernier aurait pu être mis en scène avec un orang-outan, lui aussi habitant emblématique

de cet écosystème forestier parmi les plus riches en espèces arboricoles (500 variétés d'arbres pour un hectare). Comme pour le tigre, l'orang-outan subit une pression persistante sur son habitat, exercée par les cultivateurs, l'industrie du bois et du palmier à huile. L'équivalent de 150 terrains de foot disparaît chaque heure à cause du défrichement par le feu en Indonésie à la fin de l'été, où seront plantés les palmiers à huile.

Notre ours, même si c'est un puissant gaillard selon la photo, ferait bien de ne pas s'aventurer trop loin dans ce qu'il reste de forêt. Il pourrait se trouver face à une équipe de bûcherons ou de braconniers qui ignorent tout du beau projet d'Economie-suisse pour un monde meilleur. Cette dernière aurait pu porter un grand coup en novembre dernier en disant oui à l'initiative pour des multinationales responsables. Espérer que tous les animaux de la planète se donnent la patte, pourquoi pas. S'engager pour que tous les habitants de la planète se donnent la main pour la dignité humaine et la préservation des ressources naturelles vitales, c'est mieux, beaucoup mieux et urgent. ■

Fernand Cuche,  
Les Prés / Lignières

## ON NOUS ÉCRIT

### Le plastique étouffe la terre

Il n'y a pas un jour, où on ne trouve pas de déchets de matière plastique sur la voie publique. Il est à relever que de nombreuses ONG alertent régulièrement le public, par la voie des médias, qu'une île de plastique s'est formée sur l'océan. On peut considérer raisonnablement, de par sa taille, que c'est un 7<sup>e</sup> continent. C'est révélateur que notre terre étouffe dans le plastique, victime d'un marché devenu tentaculaire et désordonné, où seul le profit maximal à court terme compte. De ce fait, tout vient emballé dans du plastique. Ainsi en particulier avec les produits alimentaires, dont la règle est le suremballage plastique, qui pourrait être remplacé par du carton. L'envoi de journaux dans des fourres plastiques, alors qu'une simple enveloppe de papier suffirait.

Le tout à l'économie irraisonnée condamne la planète et ses habitants à une dégradation certaine. L'économie n'est

pas un jeu, elle doit être au service des humains et non le contraire. Les pourvoyeurs de plastique en premier lieu, doivent se rappeler que la terre n'est pas sans limites; chose que tout le monde ne doit pas oublier. Connaître les limites de notre planète est essentiel à la vie sur terre.

D'ailleurs, si le recyclage est une bonne pratique, le réemploi est encore plus vertueux. Quelle planète voulons-nous léguer aux générations futures? Quelle sera l'opinion des générations qui nous succéderont? Il est grand temps, que la raison reprenne sa place, face à cette masse de débris plastique. La société des humains ne doit pas être à l'image de ses immondices.

C'est pour cela qu'il faut prendre soin de la planète. La terre saura se montrer reconnaissante, en nous prodiguant ses bienfaits. ■

Thierry Cortat,  
Delémont



## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### Le tabou de l'inceste

Un enfant doit être aimé, protégé, respecté, éduqué. L'inceste bafoue ces principes fondamentaux. Le récent livre de Camille Kouchner, fille de Bernard, *La familia grande*, lève le voile sur ce phénomène, qui touche toutes les classes sociales. Elle y dénonce, 30 ans après les faits, le comportement incestueux de son beau-père admiré, Olivier Duhamel, envers son frère jumeau à partir de ses 14 ans. Olivier Duhamel, constitutionnaliste et politologue français, est un homme puissant, une référence, qui cumulait les postes importants: professeur de plusieurs universités, spécialiste du droit constitutionnel, éditeur sur Europe 1 et LCI, éditeur au Seuil... Il a démissionné de tous ses mandats, dont la présidence de la Fondation nationale des sciences politiques. Il paraît hallucinant qu'un homme s'occupant à longueur de journée de droit, au plus haut niveau, puisse commettre un acte aussi répréhensible que l'inceste. Le pire de tous, pourrait-on dire: abuser de son autorité et de la confiance d'un enfant pour lui imposer des relations sexuelles.

Un enfant ne peut en aucun cas être «consentant» à des relations sexuelles infligées par un adulte qui a 25 ans de plus, encore moins quand cet adulte fait partie de la famille. Dans ce cas, l'outrage est double. De surcroît, l'adulte impose le silence à sa victime. «Ce sera notre secret, il ne faut surtout pas le dire, les autres ne comprendraient pas», etc. L'enfant est violenté, tétanisé, culpabilisé et on lui nie le droit d'exprimer son désarroi et sa souffrance. Dans cette affaire, la mère, Évelyne Pisier (ex-épouse de Bernard Kouchner de 70 à 84, décédée en 2017 à la suite d'une opération), est au courant mais protège son époux plutôt que son enfant. Un cas de figure qui existe dans la plupart des cas d'inceste. En effet, dénoncer le père, c'est faire voler la famille en éclats et dans les milieux modestes, c'est se priver du revenu familial.

Camille écrit au nom de toutes les personnes touchées par l'inceste. Ces familles où l'omerta et le silence sévissent durant des années ou toute une vie. Son témoignage, lors de l'émission «La Grande Librairie» de mercredi 13, est bouleversant. Les médias s'enflamment. Cette histoire est reprise un peu partout, «C dans l'air» du 14 janvier y revient. Comme dans les affaires de harcèlement sexuel, il s'agit toujours d'une relation de pouvoir. On apprend que l'inceste touche plus d'un.e Français.e sur dix! Cela signifie qu'il y a parmi les adultes, un pervers sur dix, ou davantage. Moins de 10% des victimes portent plainte. 83% des enfants qui ont osé parler n'ont pas été entendus. Les enfants en situation de handicap subissent quatre fois plus de violence sexuelle. Il y a plus de viols sur les enfants que sur les femmes. 25% des prédateurs sont des mineurs... Après la vague #MeToo, qui vise les harceleurs, voici la vague #incesteMeToo... Il est impératif de dénoncer l'horreur de l'inceste. Aujourd'hui, on ne supporte plus ce qu'on tolérait jadis. Il faut sortir de l'omerta qui entoure les violences faites aux femmes et les violences faites aux enfants. Il faut sortir de ce système imposé par le patriarcat.

Selon l'enquête «Virage», dont les derniers résultats ont été rendus publics en novembre 2020, un homme sur huit et près d'une femme sur cinq déclarent avoir subi des violences para ou intrafamiliales d'ordre psychologique, physique ou sexuel avant 18 ans. L'inceste est perpétré à 96% par des hommes. Comme pour le harcèlement sexuel. Beaucoup d'hommes qui détiennent un pouvoir se croient tout permis. Ils considèrent les enfants et les femmes comme leurs propriétés. Dans la droite ligne du «pater familias» romain, qui avait la «patria potestas» (puissance paternelle), c'est-à-dire le droit de vie et de mort sur sa femme, ses enfants et ses esclaves. La société n'a donc guère évolué depuis l'époque romaine...

Le drame de l'inceste, c'est que l'enfant aime et respecte son abuseur, censé le protéger. Une situation où l'enfant est complètement piégé. On lui interdit de parler. S'il parle, on ne le croit pas, on le fait taire. Une omerta l'enserme. Même sa mère l'abandonne. On sait que les victimes de harcèlement sexuel et d'inceste sont gravement atteintes dans leur santé, leur psychisme, ne peuvent généralement plus avoir de relations sexuelles normales et épanouies, certaines plongent dans une grave dépression nerveuse, ou se suicident. Les séquelles sont dramatiques et durent la vie entière. Du côté des abuseurs, il y a probablement un déni de responsabilité, un aveuglement sur les conséquences de leurs actes, un égoïsme, voire une pathologie, qui empêche l'empathie. Comme chez les psychopathes.

Lors des émissions que j'ai regardées, on abordait la question de la prévention. L'idéal serait d'éduquer les parents dès la première grossesse. On donne bien des cours d'accouchement sans douleur, de puériculture aux futures mères, voire aux futurs pères, pourquoi pas des cours de comportement aux deux parents? Des enquêtes ont démontré que les pères qui s'investissent dès la naissance du bébé, s'en occupent, changent ses langes, lui donnent le biberon, etc., sont moins tentés par l'inceste. Ce qui ne vaut naturellement pas pour les beaux-pères des familles recomposées. On propose aussi de rendre ce crime imprescriptible, comme les violences sur mineur.e.s en général.

Une victime sur cinq, huit ou dix, cela signifie trois à quatre enfants par classe. J'essaie de me rappeler ce que j'aurais pu voir dans mon enfance. Savions-nous ce qu'est l'inceste, le viol? On n'en parlait pas. Je revois une camarade, au visage triste, vivant dans un orphelinat, qui sursautait dès qu'on la frôlait. Une victime, peut-être? En tant qu'enseignante, je ne retrouve aucun cas. Selon les statistiques, il y avait au moins trois élèves dans chaque classe. Peut-être parmi les jeunes en révolte, réfractaires à l'autorité, qui s'ingéniaient à embêter les enseignant.e.s? Ou chez les introverti.e.s? Il faudrait non seulement mettre sur pied un système d'accueil à l'intérieur des bâtiments scolaires, mais une formation pour les enseignant.e.s. Des spécialistes devraient leur apprendre à déceler certains signes, à aborder le sujet avec l'élève, afin de le confier à un service social.

Il faudrait surtout sortir de cet effroyable système capitalisto-patriarcal, qui considère les gens comme des choses à exploiter plutôt que comme des êtres humains à respecter. Il me semble que la jeune génération va dans ce sens...

Huguette Junod

# Nouveau visage de la «révolution citoyenne»

ÉQUATEUR

**Le candidat corréiste à la présidentielle du 7 février entend rompre avec les diktats du FMI pour engager une politique de relance des dépenses sociales et des investissements publics.**

Son ombre planait, dimanche, sur le débat télévisé entre les candidats à l'élection présidentielle; son nom a été cité des dizaines de fois. Andrés Arauz, seul, n'a pas mentionné son mentor: l'ex-président socialiste équatorien Rafael Correa, auquel succédait, voilà quatre ans, son vice-président, Lenin Moreno, aussitôt rallié, de la façon la plus brutale qui soit, aux diktats du Fonds monétaire international. Après cette obscure parenthèse, marquée par le soulèvement de 2019 contre l'austérité, violemment réprimé (7 morts, 1343 blessés, des centaines d'arrestations), Correa, condamné pour corruption au terme d'une mascarade judiciaire, déchu de ses droits politiques et contraint à l'exil, a vu en Arauz un successeur loyal.

L'intéressé, lui, assume sa filiation politique, réfute toute tutelle, se joue de ceux qui s'émeuvent de son jeune âge. «Correa sera mon principal conseiller. Mais c'est moi qui serai président», tranche-t-il. A 35 ans, cet économiste hétérodoxe, issu de la classe moyenne, qui a étudié au Mexique ce qu'il appelle «la plomberie du système monétaire international», n'a rien d'un novice. Dès 2007, il apparaissait déjà comme l'une des figures de l'«révolution citoyenne» initiée par la formation de gauche Alianza Pais au pouvoir. D'abord conseiller en matière de politique financière, il a pris, en 2009, les rênes de la banque centrale, avant d'entrer au gouvernement, en 2015, comme ministre de la Connaissance. Ce fulgurant parcours a pu forger une



Andrés Arauz dans le sillage de Rafael Correa.

Ministerio Coordinador de Conocimiento y Talento Humano

image «technocratique», celle d'un économiste froid, seulement préoccupé d'indice: le candidat, qui caracole en tête des sondages avec plus de 37% des intentions de vote, entend gommer cette impression. Dans un film de campagne aux rythmes enlevés, il apparaît en bras de chemise, à l'accordéon, tout sourire.

### Une allocation de 1000 dollars pour un million de familles

Sur le fond, pas de fausse note, il fait entendre une musique constante: celle d'un rejet catégorique des logiques néolibérales et des prescriptions des bailleurs de fonds qui ont conduit, analyse-t-il, à une récession

«auto-induit». Son principal axe de campagne: la rupture avec les politiques de compression des dépenses publiques qu'exige le FMI en contrepartie d'un lourd endettement – 6,5 milliards de dollars. Au contraire, insiste-t-il, pour sortir de la spirale d'une crise économique aggravée par la pandémie de Covid-19, particulièrement meurtrière en Equateur, il faut découpler les investissements publics et les dépenses sociales. Ses priorités: la création d'une allocation de 1000 dollars pour un million de familles, la refonte et le renforcement du système public de santé, la distribution gratuite et massive de vaccins contre le coronavirus, la fin des pri-

vatisations et la création de 800'000 emplois.

Quels financements pourraient soutenir un tel plan de relance, dans un pays exsangue, éprouvé par la chute des cours des hydrocarbures, privé de marges de manœuvre monétaire par la complète dollarisation de l'économie? Un moratoire sur les dettes «illégitime», la création d'un impôt sur la fortune, l'instauration d'un strict contrôle des capitaux pour empêcher leur évasion à l'étranger. Et puis, ajoute-t-il crânement, «nous sommes déjà en dialogue avec les banques chinoises».

De quoi provoquer l'ire de Wall Street et des apôtres du marché libre: les experts de la Bank of America ont eu tôt fait de lui coller l'étiquette de dangereux «populiste». Arauz leur répond sans ciller dans les colonnes du très libéral Financial Times: «Nous ne voyons aucun sens à poursuivre le programme actuel décidé par le FMI avec le gouvernement Moreno. Premièrement parce que la quantité de ressources est trop faible et deuxièmement parce que la conditionnalité qui y est associée est absolument contre-productive pour les besoins de croissance et de développement de l'Équateur.»

### L'écart est creusé avec la droite et son candidat Guillermo Lasso

En dépit de toutes les entraves posées à son camp et à sa candidature, Andrés Arauz a su s'imposer comme le favori d'une élection qu'il peut emporter dès le premier tour, s'il rassemble 40% des suffrages et se place

au moins 10 points devant le candidat arrivé second. Jusqu'ici, il a creusé l'écart avec le candidat de droite, Guillermo Lasso, 65 ans, candidat pour la troisième fois, principal actionnaire de la Banque de Guayaquil, un ultraconservateur lié à l'Opus Dei qui a multiplié sa fortune par 30 lorsqu'il était ministre de l'Economie pendant la dévastatrice crise financière de 1999. A gauche, son principal concurrent, Yaku Perez, 51 ans, bénéficie avec son programme écologiste du soutien de la puissante Confédération des nationalités autochtones et indigènes d'Équateur (Conaie). Celui-ci promet, s'il est élu, de prêter serment devant «la Pachamama, le cosmos, l'univers, les ancêtres». Plus prosaïque, Arauz se dit attaché à l'État plurinational défini par la Constitution et juge, à propos d'un mouvement indigène hostile aux choix extractivistes, que, «s'il y a eu des conflits dans le passé, il est temps de guérir les blessures». Parole de «patriote, démocrate et progressiste». Son colistier, Carlos Rabascal, ne doute pas qu'il porte «l'ADN de la révolution citoyenne». Mais, ajoute-t-il, il a sa propre pensée. Il ne construit pas d'imaginaire mais pose plutôt des scénarios qu'il peut réaliser». Si la gauche sort victorieuse de ces élections générales, le pragmatique Andrés Arauz deviendrait le plus jeune président jamais élu. Une revanche, pour celui que ses adversaires raillaient, après sa désignation, comme un «parfait inconnu». ■

Rosa Moussaoui

Paru dans l'Humanité

## Forum Alter numérique: crise et renouveau

**ALTERMONDIALISME • Alors que le World Economic Forum s'est délocalisé à Singapour, l'on s'apprête vivre un Forum social mondial virtuel, à l'occasion de ses vingt ans.**

Né à Porto Alegre, le Forum social mondial (FSM) prend place en ligne cette année du 23 au 31 janvier. En raison des restrictions dues à la pandémie, des milliers de participant.e.s se réuniront pour la première fois de manière virtuelle. Celui-ci doit affronter de vrais défis et n'est pas épargné par la critique.

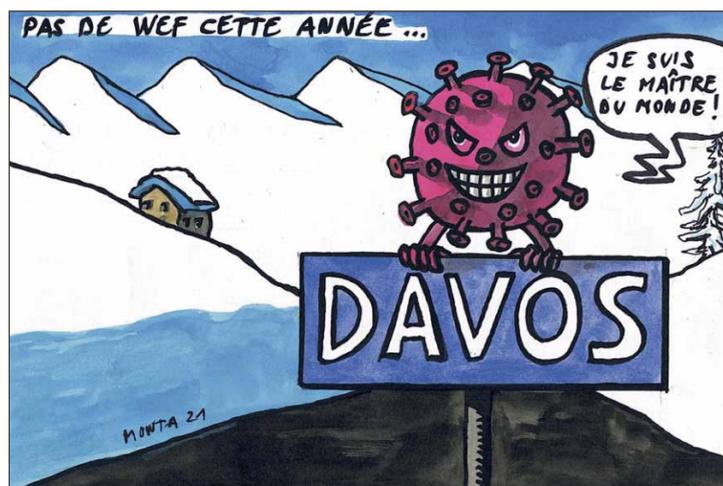
### Perte de légitimité

Une cinquantaine d'intellectuel.le.s et activistes comme Adolfo Pérez Esquivel, Prix Nobel de la paix pour sa défense des droits humains ou le journaliste Bernard Cassen, se sont réunis sous la bannière «Vers un nouveau forum» ([www.foranewwsf.org](http://www.foranewwsf.org)). En septembre 2020, ils ont ainsi signé une chartre commune pour «changer le FSM pour changer le monde». Leur leitmotiv? «Nous pensons qu'il est nécessaire de démocratiser le Forum, ses structures et sa gouvernance. Le changement, que la logique et l'histoire nous imposent, doit être le résultat d'une discussion ouverte et participative».

«Le Comité international, composé de personnalités, a continué à être géré par des petits groupes et des personnalités qui, au-delà de l'altermondialisme, représentent des ONG

(dont certaines sont rémunérées), chacune ayant des lignes et des objectifs aussi concrets que propres, et souvent seulement valables pour elle-même», précise Aram Aharonian, journaliste et dirigeant du Centre latino-américain d'analyse stratégique (CLAE) sur le site [rebellion.org](http://rebellion.org). «Lors du forum de San Salvador en 2018, par exemple, le changement climatique n'a même pas été abordé. Les questions canalisées par les ONG européennes et américaines, intéressées par des sujets qui ne sont ni urgents ni importants pour nos sociétés, mais qui disposent de fonds pour leur organisation, ont été imposées», critique-t-il.

Pour pallier certains de ces défauts, Aram Aharonian propose de nouvelles façons de faire face à un nouvel agenda. Mais il semblerait que l'on reste sur les terrains des principes généraux. Ainsi la seule possibilité de «renflouer» le FSM est qu'il devienne «un espace d'action (et pas seulement de débat) face au monde, révisant sa lettre de principes en fonction d'une réalité pire qu'il y a 20 ans.» Mais comment? «En convenant sur les sujets à débattre, notamment le changement climatique, la migra-



tion, les guerres, la dette extérieure, la domination des nouvelles technologies, la finance spéculative, les énormes inégalités, la faim, les modèles de développement», détaille le journaliste.

Interviewé par notre collègue Sergio Ferrari, la membre du Conseil international (CI) du FSM, directrice de l'ONG Katalizo, Carminda Mac Lorin, se veut rassurante. Tout en reconnaissant des tensions, elle précise. «Ce phénomène n'est pas nou-

veau. Il reflète des tensions qui existent depuis toujours. Elles sont liées à la manière de comprendre le FSM - comme espace ou comme instance décisionnelles; à la conception différente des temporalités politiques parmi divers acteurs au sein du FSM; au fait de savoir si le FSM doit émettre ou non des déclarations finales ou politiques. Mais je voudrais clarifier un point: une partie de ces tensions se vit fondamentalement au sein du Conseil international. L'expé-

rience nous indique que, lorsque les forums se lancent et se tiennent, ils adoptent des dynamiques propres qui vont bien au-delà des visions pouvant exister dans un petit groupe. Il est essentiel de différencier toujours le forum comme processus et le Conseil international.» Elle rappelle aussi que durant l'année «des réunions du Conseil se sont ouvertes, élargissant ainsi la participation à ces autres acteurs grâce aux rencontres virtuelles».

### Tout un programme

Quoi qu'il en soit, le prochain FSM débute le samedi 23 janvier avec une marche virtuelle. Il se poursuit du 24 au 29 janvier avec des activités auto-gérées et des rencontres dont les axes thématiques sont: le climat et l'écologie, la paix et la guerre, la justice sociale et la démocratie, la justice économique, la société et la diversité, la communication et l'éducation. L'avant-dernier jour, le 30 janvier, est consacré aux assemblées et mouvements d'action. Le jour de clôture, le 31 janvier, présentera «l'Agora des futurs». ■

JDr

Infos sur [www.wsf2021.net](http://www.wsf2021.net)

# Elections sous haute tension sanitaire

**PORTUGAL • Un record de votants à la présidentielle du 24 janvier est attendu. Candidat sortant, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa est en tête des sondages, alors que le Parti communiste (PCP) présente le député européen, João Ferreira.**

Le pays est en plein second confinement général alors que le nombre d'infections et de décès quotidiens atteint des pics inédits et que la saturation menace les hôpitaux. «Le Président de la République ne peut être un vase pour orner le système juridique portugais. Les pouvoirs dont il dispose, s'ils sont utilisés dans la bonne direction, permettront, grâce à son influence, d'assurer des politiques de défense de cette autre direction au service du peuple et du pays», rappelait Jerónimo de Sousa, secrétaire général du PCP, lors du lancement de la campagne de João Ferreira à Porto le 10 janvier, comme le précise le journal *Avante*. Or dans ce pays, le Président est élu pour un mandat de cinq ans, reconductible une fois. Il n'a aucun pouvoir exécutif mais joue un rôle d'arbitre en cas de crise politique.

## L'euroseptique João Ferreira

Agé de 42 ans, biologiste de formation, le lisboète a accédé au Parlement européen lors des élections européennes de 2009, où il siège au sein de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique. Il a été réélu en 2014 et 2019. Il devient vice-président du groupe le 18 juillet 2019. «Mon parcours de vie est un héritage de lutte entièrement au ser-

vice des travailleurs, du peuple et du pays. Ma candidature n'hésitera pas à défendre l'indépendance et la souveraineté nationales, contre toutes sortes d'impositions et d'interférences extérieures, et prend le chemin de la paix et de l'amitié entre les peuples comme source de relations internationales», a-t-il expliqué lors du meeting au Colisée de Porto. Dans sa campagne, Joao Ferreira est aussi soutenu par les Verts, mais il ne sera pas le seul dans la course à la gauche de la gauche.

## L'atout santé de Marisa Matias

Ainsi le Bloc de gauche présente la sociologue et eurodéputée depuis 2009, Marisa Matias, 44 ans. En 2016, cette native de Coimbra arrive 3<sup>e</sup> au scrutin présidentiel. «Avant la pandémie, nous avons compris que le Service national de la santé (SNS) avait besoin de plus de professionnels, de plus d'investissements, mais surtout d'une stratégie. Nous avons gagné le combat pour une nouvelle loi fondamentale sur la santé. Mais aujourd'hui, alors qu'elle est plus que nécessaire, cette stratégie n'est pas mise en œuvre», explique-elle dans son tract de campagne.

Convaincue par la maxime féministe disant que le peuple est poli-



Biologiste de formation, Ferreira défend une candidature «au service du peuple et du pays».

tique et que la politique est peuple, elle met au centre de son action le renforcement du secteur de la santé.

«L'alignement sur la droite du Président est apparu clairement tout au long de son mandat, lorsqu'il a par-

rainé un accord avec les patrons, renforçant la précarité du travail, lorsqu'il a défendu la vente ruineuse de la Novo banco<sup>1</sup> à un fonds vautour, ou quand il a critiqué la nouvelle loi sur la santé», précise-t-elle. Quant à elle, l'ancienne diplomate et ex-députée européenne, Ana Gomes, 66 ans, se présente sous les couleurs socialistes.

Une des inconnues du scrutin sera de connaître le poids électoral du candidat du nouveau parti d'extrême droite (Chega), André Ventura, élu en 2019 député à Lisbonne. Dans les sondages, il tourne actuellement autour des 10%. L'homme s'est plusieurs fois fait remarquer par ses positions conservatrices et nationalistes, ainsi que ses propos injurieux vis-à-vis de la communauté gitane. «Il avait promis qu'il serait exclusivement au Parlement. Mais après avoir été élu, il a cumulé ses revenus de parlementaire et de conseiller fiscal pour les personnes fortunées qui tentent de ne pas payer d'impôts. C'est une honte», pourfend Marisa Matias. ■

Joël Depommier

<sup>1</sup> Née en 2014 du sauvetage de Banco Espírito Santo et troisième banque du pays, elle est contrôlée depuis 2017 à hauteur de 75% du capital par le fonds de pension texan Lone Star Funds accentuant le fait que les bénéfices de la banque sont privatisés et les pertes socialisées, ndlr.

## L'Europe, carte de survie de Giuseppe Conte

**ITALIE • Le premier ministre italien, qui demandait mardi la confiance du Sénat, a fait allégeance à Bruxelles et Washington, pour séduire les libéraux.**

Giuseppe Conte est-il un bon chasseur? Mardi, le président du Conseil italien cherchait à conquérir, une à une, les 161 voix nécessaires pour retrouver une majorité au Sénat, après que Italia Viva, le parti de Matteo Renzi, a quitté son gouvernement le 13 janvier.

Un vote de confiance l'a finalement récompensé. Le chef de la coalition entre le Mouvement 5 étoiles (M5S, démagogues), le Parti démocrate (PD, centre gauche) et Libres et égaux (LeU, gauche) a pu grappiller des soutiens au centre et au centre droit, sur une ligne europhile et favorable à l'Alliance atlantique, et en alertant sur le risque de paralyser le pays en convoquant des élections en pleine épidémie de coronavirus.

## La volonté de contrer le retour Salvini

Il a ainsi, mardi matin, appelé aux responsabilités. Son but est, en pleine pandémie, d'offrir la meilleure protection possible à la communauté

nationale». Au cours de son discours aux sénateurs, il s'est présenté comme un rempart contre un retour au pouvoir de Matteo Salvini, le leader de l'extrême droite. Lui, qui a, en 2018 et 2019, gouverné avec la Ligue du Nord, dit désormais que son équipe a une «vocation europhile contre les dérives nationalistes et les aspirations souverainistes». Il récupère même à son compte le plan de relance européen, pour lequel l'Italie aurait eu «un rôle décisif». «Nous avons été le premier gouvernement européen à promouvoir des politiques différentes de celles du passé», des politiques «expansives» d'un point de vue budgétaire, a-t-il défendu. Il a également rappelé que le premier allié de l'Italie était «les États-Unis», rendant hommage à Joe Biden, qui doit être investi ce mercredi.

Dans une Italie thermomètre des relations Est-Ouest depuis 1945, ce positionnement lui a permis d'arracher quelques voix centristes,

celles du sénateur à vie, ancien président du Conseil et ancien membre de la Commission européenne Mario Monti, de démocrates-chrétiens proches de Clemente Mastella. La veille, lundi, lors du vote de confiance à la Chambre des députés, il a même obtenu le soutien de Renata Polverini, représentante de la droite sociale élue sur la liste berlusconienne, qui espère voir Giuseppe Conte prendre la tête d'un rassemblement de «modérés».

## Une crise favorable au parti de Renzi

Si lundi, Giuseppe Conte avait encaissé la confiance de la Chambre des députés (321 pour, 259 contre et 27 abstentions), il a obtenu celle du Sénat, à quelques voix près.

Cela l'obligera à négocier au cas par cas avec les centristes libéraux. Le travail législatif sera ralenti: le gouvernement sera en minorité dans certaines commissions parlementaires.

Italia Viva (IV), le parti de Matteo Renzi, apparaît comme le grand vainqueur de cette crise. S'il est temporairement isolé, il ne se place pas totalement en dehors de la majorité, IV s'étant abstenu lors du vote de confiance. La crise risque de pousser plus à droite l'action gouvernementale, dépendante de sénateurs centristes qui ont rappelé mardi l'importance du déficit public. Alors qu'en 2018 la majorité parlementaire (M5S et Ligue) penchait, au nom du souverainisme, vers Moscou et Pékin – avec un accord sur les routes de la soie –, Giuseppe Conte s'inscrit désormais dans une relation atlantiste plus traditionnelle. Or, Matteo Renzi est, au sein du personnel politique italien, celui qui entretient certainement les meilleures relations avec «l'establishment» démocrate à Washington, établies du temps où lui-même et Barack Obama gouvernaient leurs pays respectifs. ■

Gaël De Santis

Paru dans *L'Humanité*

## Une lutte de mille jours pour les droits

**TURQUIE • Quatorze travailleurs licenciés d'une usine Cargill à Bursa dénoncent les pratiques antisyndicales de la filiale turque de la multinationale.**

Ce 11 janvier, cela faisait 1000 jours, que quatorze travailleurs de la production de l'usine de féculés de Cargill de Bursa-Orhangazi demandaient leur réintégration dans l'entreprise. Leur tort? Avoir voulu créer un syndicat au sein de la multinationale étasunienne, active dans les secteurs de la viande et de la volaille, des ingrédients alimentaires et des boissons, du commerce et de la transformation des matières premières et des services financiers comme l'explique la fédération syndi-

cale internationale représentant les travailleurs et travailleuses de l'ensemble de la chaîne alimentaire (Uita), basée en Suisse.

Les 14 licenciements d'avril 2018 faisaient suite aux licenciements antérieurs de 7 autres travailleurs de la même usine qui tentaient également de former une section syndicale. Ces 7 travailleurs avaient gagné leurs procès en 2015 et en 2018, lorsque la Cour suprême de Turquie a jugé qu'ils avaient été licenciés en représailles de leur activité syndicale.

En décembre 2019 et février 2020, le tribunal de district de Bursa avait alors rendu des verdicts pour 12 des travailleurs licenciés le 17 avril 2018 (2 travailleurs n'ont pas contesté leur licenciement). La Cour avait confirmé que 8 de ces travailleurs avaient été licenciés uniquement en raison de leurs activités syndicales. Les 4 autres, selon la Cour, ont été injustement licenciés, car il n'y avait aucune justification économique à leur licenciement et Cargill ne leur avait pas proposé de travail alternatif

dans l'entreprise. Les verdicts rendus pour ces 12 cas ont tous ordonné la réintégration des travailleurs licenciés. Fin de l'histoire? Non, car aucun travailleur licencié chez Cargill Turquie n'a été réintégré, en raison d'une faille dans le système juridique turc: les entreprises peuvent payer pour leurs violations des droits humains, en versant des indemnités aux travailleurs licenciés au lieu de les réintégrer.

Ce 11 janvier, une marche vers le ministère de l'agriculture et des forêts

était prévue par le syndicat turc des travailleurs-euses de l'alimentation, Tekgıda-İş et pour exiger une réintégration des travailleurs, mais elle a été entravée et interdite par les forces de police et de sécurité, explique l'IUTA. «Je me bats pour mes droits depuis 2 ans. La seule façon de remédier aux violations de nos droits est de nous réintégrer», martèle Fatih Gürhan, engagé comme opérateur de production le 1<sup>er</sup> août 2001 dans l'usine d'Orhangazi et licencié en 2018. ■

JDr

# Histoire et évolution des associations

**HISTOIRE** • La Revue historique vaudoise consacre son dernier numéro au fait associatif, si important dans le canton de Vaud mais également partout en Suisse.

Selon Jacques Chessex, «les Vaudois aiment les sociétés à la folie. Fondateurs d'églises! Amicales, chorales, clubs, associations, ils en inventent, ils en redemandent, ils en entretiennent par centaines» Or peu d'historiens se sont penchés sur leur histoire. Heureusement que beaucoup d'associations ont déposé leurs archives dans les institutions publiques. C'est donc au fait associatif, si important dans ce canton mais aussi partout en Suisse, qu'est consacré le volume 2020 de *la Revue historique vaudoise*. Notre pays compte en effet entre 80'000 et 100'000 associations! Celles-ci sont d'une extrême diversité, allant des yodleurs au Cercle italien en passant par les sociétés de carabiniers. Le bénévolat est la pierre angulaire de la grande majorité d'entre elles.

Une première contribution se penche sur l'histoire du droit d'association de l'Ancien Régime au Code civil de 1907. On y voit notamment que les associations d'étudiants, d'officiers, de chanteurs ou de gymnastes ont été, dès 1815, contre les idées conservatrices, les vecteurs d'une nouvelle conception, plus centralisatrice et progressiste, de la Suisse.

Puis le volume s'intéresse à la Société cantonale de gymnastique, née en 1858. C'est l'une des plus importantes du canton. Ses fêtes cantonales et fédérales s'érigent en tribune du courant radical du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais la pratique de la gymnastique a connu une profonde évolution. De la «gymnastique masculine et rigide», où sévissait le garde-à-vous, où les moniteurs étaient un peu des caporaux, et dont la finalité était le maintien en bonne forme physique du soldat, on est passé à une conception beaucoup plus ludique. Les sociétés de gymnastique féminines, aujourd'hui mixtes, y ont beaucoup contribué, notamment en introduisant des disciplines nouvelles, telles que le trampoline ou les anneaux balançants.

A travers un personnage qui fut un pilier du radicalisme vaudois, Adrien Thélin (1842-1922), finalement conseiller d'Etat, une autre étude se penche sur la Société suisse des carabiniers, créée en 1824. On sait que le tir a joué un rôle très important dans l'unité confédérale au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais quelle place occupent donc les femmes dans les abbayes vaudoises, ces sociétés de tir qui existent depuis le XIV<sup>e</sup> siècle? Certes, elles ont longtemps participé aux rituels, en donnant sa médaille au vainqueur du concours, avec un doux baiser... La question s'est longtemps posée d'accepter ou non les femmes comme membres à part entière. On a pu craindre qu'une femme particulièrement douée dans ce sport ne soit couronnée reine du tir! Mais les choses ont heureusement changé. En 2002, une femme est devenue la première présidente d'une abbaye vaudoise. Et aujourd'hui, les femmes sont nombreuses à s'adonner au tir.

La contribution suivante s'intéresse au patrimoine mobilier des sociétés locales yverdonnoises. Celui-ci est notamment constitué de bannières, dont l'auteur explique la symbolique, souvent patriotique, en illustrant son propos par plusieurs photographies. Mais ce patri-



Drapeau des Amis Gymnastes d'Yverdon.

Musée d'Yverdon / Naomi Wenger

moine ne se borne pas aux drapeaux. On y trouve aussi des coupes, médailles (aujourd'hui pins) et bien d'autres objets.

## Les sociétés de jeunesse campagnarde comme barrière contre le «bolchevisme»

C'est en effet dans cet esprit de résistance aux progrès du socialisme qu'a été créée en 1919 la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes, sous l'égide du Parti radical-démocratique. Cependant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, celle-ci a profondément évolué. Face à l'industrialisation de l'agriculture et à la disparition de nombreux domaines agricoles, ainsi qu'à l'expansion démographique de populations urbaines dans les campagnes et à la dislocation des sociabilités villageoises, la FVJC a dû se réinventer. Elle est devenue une grande amicale, s'attachant par ailleurs à perpétuer une «tradition» rurale largement mythique. Les chiffres attestent le succès actuel des Jeunesses campagnardes. Sa dernière Fête cantonale, en 2019, a rassemblé pas moins de 115'000 personnes.

Qui ne connaît pas le mouvement des Jeunes paroissiens (JP)? Nombre de nos lecteurs et lec-

trices y sont sans doute participé. C'est sous l'impulsion de son premier aumônier, le charismatique Albert Girardet (1914-1997), qu'a été fondé Crêt-Bérard en 1948. Nous n'en dirons pas plus, car l'auteur vient de consacrer à ce haut lieu du protestantisme vaudois un livre intéressant et richement illustré, publié aux Editions Cabédita.

On ne pouvait pas parler des associations de jeunesse sans évoquer le scoutisme en terre vaudoise. Le mouvement fondé par Baden-Powell a longtemps comporté des aspects patriotiques, voire militaristes, à côté de principes pédagogiques novateurs, l'apprentissage des choses se voulant fondée sur l'expérimentation. Le mouvement scout est longtemps resté bourgeois et urbain. Sa féminisation et l'influence de Mai 68 l'ont fait profondément évoluer. On peut dire qu'il a même été réinventé. Il faut relever que les scouts ont été parmi les premiers à proposer leurs services, lors de la première vague du Covid-19. Et on notera que l'auteur consacre quelques lignes aux Faucons rouges socialistes et aux Avant-Coureurs. C'est hélas la seule place faite dans ce volume à la riche tradition des

associations ouvrières telles que la gym SATUS ou les Amis de la Nature. Même absence des sociétés d'immigrants étrangers, pourtant souvent très vivantes...

D'autres associations poursuivent des buts culturels ou scientifiques. C'est le cas de *Pro Aventico*, né en 1885, et dont le premier effet fut de mettre fin aux fouilles sauvages et au pillage du site gallo-romain d'Avenches! Quant à la Société vaudoise des Sciences naturelles, elle a été fondée autour de 1819. Elle comprend depuis quelques décennies des sections spécialisées (chimie, biologie, botanique, etc.) Elle est active sous la forme de conférences – ainsi celle donnée en 2019 à l'Aula du Palais de Rumine à Lausanne par le professeur Jacques Dubochet, Prix Nobel de chimie – mais aussi de cours, excursions, visites et publications. Malgré la double lacune que nous avons signalée plus haut, ce numéro de la *Revue historique vaudoise* offre donc un large panorama des associations, ces hauts lieux de camaraderie et de fraternité. ■

Pierre Jeanneret

«Association passion», *Revue historique vaudoise*, 128/2020, Antipodes, 231 p.

## David Harvey appuie là où ça fait mal

**LIVRE** • «Les Limites du capital», ouvrage majeur du géographe marxiste britannique, paraît en français.

David Harvey, figure du marxisme anglo-américain, est géographe, chercheur, enseignant à l'université de la ville de New York. Son ouvrage majeur, enfin traduit en français et paru il y a tout juste quarante ans, propose une «reconstruction historico-géographique des travaux économiques de Marx» en renouvelant l'analyse de «l'évolution du capitalisme dans le temps et dans l'espace». Il s'organise autour de deux parties. La première, consacrée à un examen de l'apport marxiste original, s'appuie sur une discussion des rapports entre valeur et prix. La seconde a

trait à l'analyse des crises capitalistes. Le capitalisme mondial connaît depuis les années 1970 un problème chronique et durable de suraccumulation qui rend obsolètes les réponses jusque-là appliquées.

### L'éclaircissement de trois sujets importants

La notion de «limites» appliquée à l'expansion géographique et la réorganisation spatiale à laquelle procède le capital est en effet à double sens. Elle caractérise d'un côté les limites de l'espace que s'approprie le capitalisme et de l'autre les limites des solutions que ce dernier

trouve pour répondre aux contradictions qu'il génère. La préoccupation de l'auteur est de chercher à comprendre ce que Cédric Durand, préfacier de l'ouvrage, appelle «les respirations du capital», ce mouvement qui alterne phases de suraccumulation et de dévalorisation dans des configurations temporelles et spatiales déterminées.

Harvey, en prenant soin d'accompagner son lecteur dans ce monde complexe, s'arrête pour l'éclairer sur trois sujets importants: le rapport entre finance et cycles économiques, le rôle régulateur de la rente foncière et enfin les diffé-

rentes formes de capitalisme existantes et leurs évolutions spécifiques.

Cette somme intellectuelle n'est pas sans portée pratique. En donnant à comprendre les conditions de la «production capitaliste du temps et de l'espace», elle contribuera sans nul doute à mieux faire converger des luttes qui s'attaquent en ordre dispersé aux diverses formes de domination du capital. ■

Jean-Christophe le Duigou

David W. Harvey, *Les Limites du capital*, Amsterdam, 579 pages, 28 euros

Paru dans *L'Humanité*

# L'art de la fugue faite femme

**CINÉMA • L'atmosphère du dernier film de Hong Sang-soo est subtilement fluctuante. A mi-corps entre faille existentielle et comédie. Un conte de la sororité entre amies à la Rohmer pouvant se métamorphoser en théâtre de l'absurde. Les hommes n'y sont pas à la fête.**

« La Femme qui s'est enfuie » reconduit l'incertitude sentimentale et conjugale à l'instar d'un motif de fugue. Fidèle à son habitude, le cinéaste coréen se révèle hypersensible aux atmosphères incertaines et non-dits. Ours d'argent du meilleur réalisateur à la dernière Berlinale, ce bijou d'architecture dramaturgique fonctionne selon une règle de trois, chère à l'univers des contes. Gam-hee (Kim Min-hee en mode présence-absence inquiète) se retrouve seule pour la première fois depuis qu'elle s'est mariée.

Sous la forme d'une enquête irrésolue, elle visite d'anciennes amies ayant déserté les grandes villes pour des bourgs. Première halte chez Young-soon (Seo Young-hwa pudique), divorcée et vivant en colocation avec la juvénile Young-ji (Lee Eun-mi). Avant de rencontrer une célibataire avec laquelle elle a fait les 400 coups, Su-young (Song Seon-mi, détachée et résolue), femme enrichie alignant les nuits d'ivresse sans lendemain avec des hommes croisés dans un bar. Et de trois avec Woojin (poignante Kim Saebuyuk) ayant un lourd secret à lui confier tout en se rendant compte de la duplicité de son époux cinéaste, double imaginaire ou non du réalisateur. Dont on devine qu'il est venu pour donner une conférence où il a amplement parlé... pour ne rien dire. Dans une salle de cinéma, Gam-Hee trouve l'apaisement en contemplant le mouvement de ressac dans la contemplation du mouvement de ressac des vagues sur la grève. Des images issues de la dernière scène de *Woman on the Beach* (2008), cruel et tourmenté vaudeville aux êtres hantés de réminiscences signé Hong Sang-soo. Des épisodes rythmés par une trinité de plans sur la crête de montagnes. Ils sont possiblement inspirés par le peintre paysagiste du 18<sup>e</sup> s., Jeong Seon, célèbre pour avoir développé l'art naturaliste de la «vue authentique».

## Avec et sans les autres

Trois zooms et autant de dézooms au cœur du cadre. A trois reprises, l'héroïne s'interroge sur les couples que



Une complicité féminine au fil de conversations banales. Et cette façon tchekhovienne de rendre sensible l'indicible des sentiments. («La Femme qui s'est enfuie»)

DR

ses amies ont pu former ou vivent toujours. Filmé de dos trois fois, un homme vient interrompre ces retrouvailles alors que le féminin est saisi frontalement à l'image. La figure masculine, elle, est tour à tour éconduite ou ridiculisée dans son indécatesse. Ou sa violence rentrée, ne pouvant imposer ses vues. Pourtant Gam-hee répète qu'elle n'a pas délaissé un seul jour son époux, se soumettant à l'obligation d'une conjugalité vécue en intimité étroite comme preuve d'attachement et d'amour.

Le sociologue presque centenaire Edgar Morin avançait en mars 2020: «Le virus nous rappelle à notre humanité et à notre condition d'être profondément social, inséparables les uns des autres.» Dans l'oeuvre du prolifique Hong Sang-soo (24 films en autant d'années), la qualité de lien social attachée à la parole est souvent mise en doute. Les dialogues y véhicu-

lent souvent un sentiment d'étrangeté, d'indécidable. La parole se révèle suspendue comme la narration, si ce n'est trouée de silences. La distanciation ou le repli réflexif et émotionnel sur soi est souvent lié à un échange d'expériences et vécus avec l'autre. Autour d'une table.

## Solitude en sourdine

Comme souvent chez le réalisateur, la nature de l'intrigue reste nimbée d'un flou énigmatique. Les femmes visitées par l'héroïne sont-elles des déclinaisons hypothétiques d'un unique personnage? A la vision de l'opus mêlant douceur et désillusions, dévoilant discrètement la veulerie, l'agressivité et l'arrogance discursive masculines, on ne s'étonnera guère que les Coréennes ont adhéré par milliers au mouvement féministe radical «4 B» ou «4 Non».

Face à une société très patriarcale, le programme «4 B» prône une stricte

abstinence: pas de relations conjugales, ni sexe, encore moins de mariage ou d'enfants. Nombre d'études l'attestent: maternité, sexe et mariage placent majoritairement les femmes en position de subordination relativement aux hommes au Pays du Matin calme. Précisons que le marché du travail coréen pénalise gravement les femmes ayant fondé une famille. Et les inégalités de salaires entre genres y sont parmi les plus criantes des pays de l'OCDE.

## Points de fuite

*La Femme qui s'est enfuie* est un film dénué de drame. Mais où infuse comme un entêtant fil rouge, l'insatisfaction de vies empêchées, par instants au bord de l'effacement, bricolant leurs échappées. Est-ce un hasard si la protagoniste principale pose souvent picturalement comme une femme à la fenêtre n'ayant de cesse de l'ouvrir?

Il y a aussi un burlesque dénotant une finesse anthropologique dans l'observation et une prodigieuse attention au réel. En témoigne la scène se déroulant sur le pas de la porte de Young-soon, personnage campé par Seo Young-hwa irrésistible dans sa résistance passive-agressive. Son nouveau voisin se plaint de la présence de chats errants et supposés voleurs dans le quartier qu'il ne faudrait plus nourrir. La jeune femme ne lâche rien, refusant de concéder que les animaux seraient moins importants que les humains. La séquence se clôt par un zoom sur le matou indifférent à tout. Nonchalance, tension diffuse, vérité des êtres et ironie de guingois font ainsi un subtil pied de nez au corset social. ■

Bertrand Tappolet

*La Femme qui s'est enfuie*. Festival Black Movie en ligne. 22-31 janvier. Rens.: blackmovie.ch

# L'agent anticommuniste du plan Marshall

**LIVRE • Dans son ouvrage consacré aux scissions syndicales entre 1939 et 1949, Annie Lacroix-Riz montre le rôle des États-Unis dans ces «manœuvres».**

Si vous pensez que la division syndicale nuit aux revendications... Si vous regrettez que des représentants des syndicats réformistes acceptent, en échange de quelques menues améliorations, les volontés patronales ou étatiques, alors lisez le dernier livre d'Annie Lacroix-Riz consacré aux scissions syndicales entre 1939 et 1949. Il y est bien entendu question de la France et de la scission de la CGT de 1947 qui voit la création de Force ouvrière.

Mais il y est aussi question du syndicalisme anglais, de la situation grecque, du syndicalisme allemand, des grèves des dockers, de l'Italie et de la Tchécoslovaquie. Il y est question de manœuvres, de luttes d'influence, de virements d'argent, de rivalités de personnes, et même de

«magouilles» dans une Europe dévastée par la Seconde Guerre mondiale. La volonté des États-Unis d'empêcher, par tous les moyens, l'URSS de gagner en influence est le ressort principal de toutes ces luttes, comme l'est, dans chaque État, la volonté d'empêcher les communistes de dominer les organisations syndicales.

## Jouhaux et les «confédérés»

En France, les manœuvres commencent avant la guerre et se poursuivent sous le régime de Pétain. Jouhaux, le dirigeant de la CGT, animé d'un anticommunisme viscéral, a poussé à la création d'un courant hostile aux bolcheviks autour de René Belin et de son journal *Syndicats*. Après la guerre, ce courant perdure d'autant plus que les communistes gagnent les

élections et pourraient diriger la CGT. Dès lors, les «confédérés», sous la houlette de Jouhaux, doivent chercher des appuis extérieurs et écarter la menace. Ils sauront les trouver auprès du Comité des syndicats libres étatsuniens (pour l'argent permettant de créer le journal *Force ouvrière*) et de la SFIO (pour les appuis politiques). Les manœuvres de division entre fédérations fleurissent. Les efforts demandés aux salariés pour la «reconstruction» et les refus gouvernementaux de hausses de salaires engendrent des changements de tactique qui aboutiront à la scission de la CGT en novembre 1947.

## La carte du réformisme

Dans des contextes très différents, la même logique apparaît en Angleterre,

où les dirigeants du Trade Union Congress jouent la carte réformiste. L'Allemagne est elle aussi un enjeu considérable après la défaite nazie: la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis n'ont ni les mêmes intérêts, ni les mêmes stratégies face à l'influence de l'URSS. Les intérêts géopolitiques pour l'une, la reconstitution des syndicats tels qu'ils existaient avant 1933 pour l'autre, l'anticommunisme plus que la dénazification pour les troisièmes. Mais tous sont unis par la volonté de constituer un syndicalisme réformiste.

## Prélude de la guerre froide

Irving Brown, le représentant des organisations syndicales nord-américaines (Free Trade Union Committee), sera l'agent infatigable des politiques anticommunistes étatsuniennes telles

qu'elles ont été définies par le congrès de Chicago de 1946. Il sait trouver des relais et de l'argent et considérera que «la scission de la CGT du 19 décembre 1947 est l'événement le plus important depuis la Libération». Tout cela n'était que le prélude de la grande opération qui allait enclencher la guerre froide. Contrairement à ce qu'on assène depuis des années, le dépeuplement des archives enfin disponibles montre que ce ne sont pas les Soviétiques qui sont les fauteurs de troubles mais bien les États-Unis, qui, avec le plan Marshall, faisaient la promotion du «paradis» capitaliste. ■

Christian de Montlibert

Annie Lacroix-Riz, *Scissions syndicales, réformisme et impérialismes dominants. 1939-1949*, Delga, 335 pages.

Paru dans *L'Humanité*